

*Les crédits*

dite 2J3KL, nous avons créé un groupe d'éminents spécialistes, dont des scientifiques du monde entier et des Canadiens qui s'y connaissent en pêche à la morue, et nous l'avons placé sous la direction du président de l'Université Memorial, M. Les Harris. Nous leur avons demandé ce que nous devions savoir et ce que nous devions faire pour être en mesure de prendre des décisions plus éclairées.

M. Harris nous a dit que le modèle était bon, que les choses pourraient être pires, mais qu'il faut manifestement faire plus. C'est ce qui ressort de son premier rapport. Il présentera bientôt le deuxième et le gouvernement pourra alors donner suite à un grand nombre de ses recommandations. Le gouvernement pourra faire part aux Canadiens des solutions proposées par M. Harris et son équipe. Ceux qui ont des intérêts dans l'industrie de la pêche et qui sont tributaires de cette industrie, surtout dans les collectivités rurales des Maritimes, sont bien placés pour nous dire ce qu'il faut faire pour l'avenir.

Il va sans dire que ceux qui vivent de la pêche sont ceux qui insistent le plus pour que nous prenions des mesures concrètes pour protéger cette industrie ainsi que des mesures de conservation pour que les stocks de morue ne soient pas décimés. Nous savons que les effets sont d'une portée beaucoup plus considérable et qu'il n'y a pas que les stocks de poisson qui sont touchés. Nous avons vu des usines de transformation du poisson fermer leurs portes et des chalutiers être immobilisés. Dans certains coins de la province d'où je viens, Terre-Neuve, il est arrivé que des pêcheurs ne prennent presque pas de poisson à des endroits où ils avaient l'habitude, depuis des générations, de pêcher abondamment.

Comme toujours, c'est aux gens et aux collectivités que nous devons rendre des comptes, parce c'est eux qui comptent le plus. Nous pouvons juguler le problème des stocks de poisson, mais nous devons être en mesure de dire aux Canadiens qui vivent de la pêche que nous allons les aider.

Ce que nous avons accompli à Terre-Neuve et au Labrador, dans le cadre du projet dirigé par M. Harris, nous l'avons accompli en Nouvelle-Écosse, dans le cadre de celui de Jean Haché; après avoir étudié le problème de la capacité, il nous a conseillé sur les mesures à prendre.

Mais comment nous sommes-nous occupés des gens pour les aider à survivre, eux et leurs localités? Nous avons établi un comité du Cabinet sous la présidence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures afin de rassem-

bler toutes les ressources du gouvernement pour décider ce que notre gouvernement et notre pays devraient faire pour régler ces problèmes et quels programmes nous devons mettre en place pour les gens.

Nous avons abordé la question de deux façons. À court terme, nous nous sommes assurés immédiatement qu'un fonds de 130 millions était disponible pour aider les gens de ces localités qui en avaient le plus besoin. Il y a évidemment l'assurance-chômage. Le programme Développement des collectivités et le Service d'aide à l'adaptation de l'industrie sont les deux plus importants éléments de la stratégie dont nous avons besoin pour survivre et pour répondre aux exigences de cette résolution. Il est évident que nous sommes en bonne voie de réaliser les objectifs énoncés dans la résolution.

Le Service d'aide à l'adaptation de l'industrie intervient dès que l'usine est fermée et il est complété par Développement des collectivités et un certain nombre d'autres programmes. Le but de ces programmes est de permettre au gouvernement de s'occuper des gens qui connaissent leur collectivité et ses ressources de façon à leur offrir des solutions de remplacement et à créer de nouvelles occasions économiques et des occasions d'emploi différentes, qui pourront assurer l'avenir, dans une industrie différente ou dans la même industrie, mais de façon différente, des gens de la collectivité et des jeunes, en particulier.

Nous reconnaissons qu'il y a d'autres besoins à satisfaire. Nous avons de la difficulté à aider les travailleurs âgés qui sont moins mobiles et qui ont moins d'occasions d'acquérir une formation. Nous avons dit que nous allions mettre sur pied un programme pour les aider et que nous l'offririons avec la collaboration des provinces. La mobilité et la formation sont deux de ses objectifs. Ce sont des éléments importants de notre plan global pour aider les collectivités à survivre à la crise que les pêches connaissent actuellement.

Nous disons très clairement à la population du Canada atlantique que nous réunirons les ressources que nous avons, soit environ 130 millions de dollars. En outre, le comité du Cabinet, surtout grâce au travail accompli par le comité de Ken Stein, envisage d'autres moyens d'aider la population à assurer son avenir dans l'industrie de la pêche et dans d'autres secteurs. Nous devons pouvoir lui offrir de nouvelles ressources compte tenu des espèces sous-exploitées, des nouveaux marchés et des nouvelles technologies. Nous travaillons activement, surtout avec